

## ANNEXE N° 2

### Le lexique du notateur

#### **La note**

<b>Abréviation</b>	Sens donné à la note qualifiant la valeur professionnelle	<b>Note équivalente sur 20 (pas de décimale)</b>
<b>E</b>	<b>Excellent</b> travail	<b>18/19/20</b>
<b>TB</b>	<b>Très bon</b> travail	<b>15/16/17</b>
<b>B</b>	<b>Bon</b> travail	<b>12/13/14</b>
<b>C</b>	Travail <b>convenable</b>	<b>9/10/11</b>
<b>I</b>	Travail <b>Insuffisant</b>	<b>6/7/8</b>

#### **E : Excellent.**

La lettre E désigne les agents au potentiel constaté comme étant très élevé et qui démontrent une vocation à accéder au grade ou au corps supérieur. Elle est attribuée en particulier à des agents qui maîtrisent parfaitement leurs missions et dans l'exercice desquelles ils sont parvenus à un niveau d'une efficacité exceptionnelle.

#### **TB : Très Bon.**

Les lettres TB sont attribuées aux agents qui remplissent leurs fonctions au-delà des attentes exprimées par leur hiérarchie par la démonstration de qualités supérieures à la norme. Elles caractérisent des agents présentant un mérite susceptible d'être pris en compte pour leur changement de grade ou leur avancement.

#### **B : Bon.**

La lettre B désigne les agents qui démontrent une bonne maîtrise de leur poste, qui donnent toute satisfaction et font preuve d'une bonne intégration dans l'équipe et d'une certaine adaptabilité.

#### **C : Convenable.**

La lettre M concerne les agents qui remplissent leurs fonctions correctement mais qui pourraient y apporter des améliorations. Ces agents ne font, par exemple, pas assez preuve d'initiative ou ne s'impliquent pas suffisamment.

#### **I : Insuffisant.**

La lettre I témoigne de difficultés momentanées sur un poste qui appellent des efforts de la part de l'agent. Elle peut concerner des manquements ponctuels. Le travail est incomplet ou insatisfaisant.